



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 février 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/02/2009

D - 20090021

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 février Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

Présidence de M. le Maire jusqu'à 15 h 15 – Départ de M. le Maire

Retour de M. le Maire à 17 h 45

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, (*présente à partir de 17 h 10*) M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (*présent jusqu'à 17 h 20*) Mme Chafika SAIUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Stéphan DELAUX, Mme Anne WALRYCK, M. Charles CAZENAVE,
M. Ludovic BOUSQUET, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Programme d'actions 2009 du Bordeaux Gironde Convention
Bureau. Convention de partenariat. Approbation.
Autorisation.***

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Conseiller municipal délégué, P/M. Stéphan DELAUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous soutenons depuis plusieurs années l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau (BGCB), dont l'objectif est de développer et de promouvoir le tourisme d'affaires en Gironde et à Bordeaux.

Depuis 2007, malgré une concurrence internationale accrue, Bordeaux arrive à se distinguer et est devenue la 4^{ème} ville française pour les congrès, foires et salons. L'inscription de la ville au patrimoine mondial de l'Unesco, la montée en gamme de notre offre d'hébergement doivent nous permettre de rester compétitif malgré un contexte économique difficile pour les entreprises.

Pour 2009, le positionnement stratégique du BGCB portera essentiellement sur deux segments de marchés :

- le marché des congrès nationaux et internationaux, en priorité,
- le marché des réunions d'entreprises nationales et internationales (séminaires, conventions, lancements de produits, incentives, journées d'étude ...).

Les modalités de ce partenariat (convention) ainsi que le programme d'actions 2009 sont décrits en annexe du présent rapport, pour un budget prévisionnel de 379 187 euros.

On notera en particulier la refonte totale du site internet de la structure, avec la mise en place d'un système de cotation en ligne et la possibilité de téléchargement d'un film promotionnel ainsi que la poursuite de la dynamique autour du Club des Ambassadeurs de Bordeaux.

Aussi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention de partenariat 2009, dont le projet est ci-annexé,
- verser au Bordeaux Gironde Convention Bureau la somme de 50 000 € dont le montant sera imputé sur la fonction 9 – sous fonction 95 – nature 6574 de l'exercice en cours.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE MME CAZES-REGIMBEAU

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 février 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU

Bordeaux Gironde Convention
Bureau

Plan d'actions 2009

Conseil d'administration du
14 novembre 2008

La Communication

1° Gestion de la base de données contacts

Au deuxième semestre de 2008, le BGCB a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion de bases de données (CRM) appelé EBMS

La mise en place de cet outil se poursuit sur le début 2009 pour un basculement de la base en février 2009.

2° Le site Internet : Phase 2 de la mise en place du logiciel EBMS avec développement des fonctionnalités IEBMS

Refonte du site internet pour le mettre en adéquation avec le nouveau dynamisme de la destination et les habitudes des clients

Projet :

Refonte totale du site sur le fond et la forme (rédactionnel, actualités, imagerie flash,...)

Mise en place d'une solution de demande de devis via internet Mise en ligne systématique d'un lien réciproque entre chaque membre et le Bordeaux Convention Bureau (intranet)

Mise en ligne d'un film promotionnel téléchargeable.

3° Contribution à des fonds de promotions

Dans le but de conforter sa visibilité et d'être présent, au même titre que nos concurrents, sur toutes les opportunités il est nécessaire que le BGCB soit partenaire de divers réseaux :

ICCA,

Maison de la France

CFTAR ou French Convention Bureau

Office de Tourisme de Bordeaux

Comité Départemental du Tourisme de la Gironde

BRA

APACOM

La Promotion

1° Les Salons :

Le but est de rassembler les forces vives de la destination BORDEAUX pour augmenter la notoriété.

Les meilleurs salons Français accueilleront un stand BORDEAUX CONVENTION BUREAU qui rassemblera les membres. Sont retenus, les salons :

SALON HEAVENT - Paris – Novembre 2009

Lieu: Hippodrome de Longchamp

Stand collectif avec les membres du BGCB

SALON BEDOUK MC&IT – 4-5 février

Lieu: Parc des Expositions de la Porte de Versailles

Stand collectif avec les membres du BGCB

Les meilleurs salons étrangers nous accueilleront sous l'égide de Maison de la France.

Salon IMEX - Francfort – 26-27-28 mai

Salon européen pour le marché des congrès, séminaires et voyages de motivation
+/- 7000 visiteurs internationaux de grande qualité dont 3700 acheteurs invités

Salon EIBTM - Barcelone – 1-3 décembre

Salon européen pour le marché des congrès, séminaires et voyages de motivation
+/- 7000 visiteurs internationaux de grande qualité dont 4000 acheteurs invités

2° Les démarchages :

Lorsque cela sera pertinent, le BGCB privilégiera des actions de démarchage

Par exemple : marché UK, Irlande, Belgique, Espagne, USA

3° Présentation – « Rencontres Œnologiques » : PARIS

Événement à forte notoriété à l'attention des professionnels du tourisme d'affaires et des dirigeants des grandes entreprises.

Invitation de clients à rencontrer les professionnels membres du convention bureau autour d'un mini salon et de dégustations de vins et produits gastronomiques.

Lieu : Centre de Paris, salle aisément accessible

Professionnels présents : estimation 15 entreprises

Date prévue : fin mars – début avril

4° Eductours :

Accueil à Bordeaux de délégations de clients potentiels ou de journalistes,... pour un séjour de découverte et de familiarisation avec notre destination.

Actions à mener en partenariat avec Maison de la France pour les marchés étrangers et en direct pour le marché français

1/ Evénement France 2009 : accueil d'une délégation de clients d'Allemagne, Autriche et Suisse allemande du 6 au 8 février (partenariat avec Maison de la France)

2/ Accueil d'une délégation d'agences d'événement de Paris et région parisienne au printemps

5° Veille Marketing, démarchages sur le marché des congrès

Prospection active d'organiseurs de congrès en France et à l'étranger afin de poser la candidature de Bordeaux.

Cibles :

- les associations nationales basées en France
- Les associations européennes basées principalement à Bruxelles (et accessoirement dans d'autres villes européennes telles que Londres et Genève)
- Le Club des Ambassadeurs de Bordeaux
- Les principaux PCO européens

Actions

Qualification de fichiers, téléphone, démarchage, participation aux bourses d'échange ICCA et autres séminaires permettant de rencontrer ces prospects

6° E-mailing

Remplacement de TAG (lettre trimestrielle) par la mise en place de campagnes d'e-mailings ciblés.

Objectif :

envoyer régulièrement aux clients des informations les concernant de façon à générer des demandes d'informations et drainer les clients vers le site internet

Le Club des Ambassadeurs de Bordeaux

Objectif : animer le réseau des membres du Club des Ambassadeurs de façon à établir entre eux et le BGCB des relations permanentes et susciter des initiatives pour faire venir des congrès à Bordeaux

1/ ASSOCIER LES AMBASSADEURS AUX GRANDS EVENEMENTS BORDELAIS :

Février : Jumping de Bordeaux

En partenariat avec CEB : invitation des Ambassadeurs et des Ambassadeurs potentiels

Octobre : Festival Cinémascience

Invitation à une projection du Festival Cinémascience animée par un Ambassadeur

Octobre : Soirée des Best Of du Tourisme Viti-Vinicole

En partenariat avec la CCIB

Autres événements possibles : Cadre Noir de Saumur (24-25 avril), Tournoi de Tennis de Primrose, Événement culturel

2/ RENCONTRES CONVIVIALES

Printemps : rencontres autour du Golf

Initiations + compétition pour les golfeurs confirmés (cette opération avait été annulée en 2008 en raison du faible nombre d'inscrits mais plusieurs ambassadeurs nous ont demandé de la proposer à nouveau à une autre date)

Septembre : Réunion/débat + dégustation dans un château

Réunion/débat sur une problématique liée à l'organisation de congrès suivie d'une dégustation dans une propriété classée, membre du BGCB (proposition : animation de la dégustation par Jean-Marc Quarin)

3/LES GRANDS EVENEMENTS DU CLUB

Mars ou avril : 2ème anniversaire du Club des Ambassadeurs de Bordeaux

Nous proposons qu'à l'occasion de cet anniversaire les Ambassadeurs soient reçus à la Mairie de Bordeaux en présence du Maire.

Date à choisir en fonction des disponibilités du Maire

Election de l'Ambassadeur de l'année (problématique du choix de la personnalité de l'année)

Invitation de responsables d'associations à l'occasion du Week end des Grands Amateurs (16-17 mai)

Accueil de 10 décideurs dans des associations nationales et internationales pendant 2 jours autour d'un programme qui présentera les infrastructures d'accueil de congrès avec un programme de visites et d'activités ludiques. Ce programme associera l'ambassadeur bordelais et son invité

Les Ambassadeurs seront sollicités pour suggérer (puis inviter) les décideurs dans les associations dont ils sont membres. Les candidatures seront soumises au BGCB qui validera les personnes à inviter. Le critère pourra être, par exemple, que l'association ait un projet de congrès qui pourrait se tenir à Bordeaux dans les 5 ans qui viennent et réunirait au minimum 500 personnes (critères à définir dès validation du projet par la commission)

Les invitations seraient faites sur la base des billets d'avion qui sont mis à la disposition du BGCB par convention avec Air France.

4/ PRESENTATION DES FILIERES DE RECHERCHE

Projet : Deux réunions par an

Projet en cours : présentation de la filière CHIMIE en association avec RHODIA Laboratoire du Futur, l'INSCP et le Centre Paul Pascal au premier trimestre.

Deuxième présentation à monter au deuxième semestre avec une autre filière

Relations avec les adhérents

L'objectif du BGCB est de fédérer l'ensemble des acteurs du tourisme d'affaires de Bordeaux et de la Gironde autour de son action.

Le BGCB communique avec ses adhérents au moyen de 3 outils :

Une lettre d'information mensuelle. Cette lettre est envoyée par e-mail chaque dernier jour du mois. Elle est désormais téléchargeable sur le site Internet du BGCB dans l'Espace Adhérents

Les déjeuners mensuels dont le but premier est de favoriser les rencontres entre adhérents.

Un Espace Adhérents qui favorise l'échange d'information avec les membres du BGCB

Prévisionnel RESSOURCES

POSTES	2009
TOTAL COTISATION PROFESS.	105 527,00
Participation Opérations de promotion	48 660,00
TOTAL PROFESSIONNELS	154 187,00
MAIRIE DE BORDEAUX	50 000,00
CUB	50 000,00
CCIB	50 000,00
CIVB	50 000,00
CONSEIL GENERAL	25 000,00
TOTAL INSTITUTIONNELS	225 000,00
TOTAL	379 187,00

Prévisionnel CHARGES

POSTES	2009
Frais de personnel	179 947
Stagiaires	1 000
Charges de fonctionnement (incl. EBMS)	24 740
TOTAL FONCTIONNEMENT	205 687
Frais de communication et représentation (télécom, internet, déplacements, missions, réceptions)	29 000
Adhésions groupements professionnels	7 000
ICCA, MDLF, CFTAR, OT BX, CDT, APACOM, UAI,	
COMMUNICATION	
Site internet (conception et mises à jour)	15 000
Conception logo + charte graphique	
Campagne presse (conception et achat d'espace)	
Brochures, DVD, ...	6 000
PROMOTION	
Salon BEDOUK MC&IT	35 000
Salon HEAVENT	3 000
Salon IMEX	12 000
Salon EMIF	
Salon EIBTM	12 000
Salon CONFEX	
Salon ITME	
Programme Ambassadeurs	16 000
Rencontres œnologiques	15 000
Eductours	10 000
Démarchages	12 000
TAG	1 500
TOTAL COM & PROMOTION	137 500
BUDGET TOTAL	379 187

CONVENTION DE PARTENARIAT **2009**

VILLE DE BORDEAUX

ASSOCIATION BORDEAUX **GIRONDE CONVENTION BUREAU**

Entre, la Ville de Bordeaux, place Pey-Berland, 33077 Bordeaux cedex, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du, et reçue à la Préfecture le,

Et l'Association Bordeaux Gironde Convention Bureau, 12 cours du XXX Juillet, 33080 Bordeaux cedex, représentée par son Président Monsieur Christian DELPEUCH, autorisé par délibération du Conseil d'Administration du 14 novembre 2008.

Exposé

La politique générale d'aide aux associations de la ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'Association Bordeaux Gironde Convention Bureau, domiciliée 12 cours du XXX Juillet à Bordeaux, dont les statuts ont été approuvés le 7 mai 1991 et dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de la Gironde le 10 juillet 1991, a pour but de développer et de promouvoir le tourisme d'affaires en Gironde, présentant un intérêt communal propre,

Il a été convenu :

Article 1 – Activités et projets de l'association

L'association Bordeaux Gironde Convention Bureau s'assigne au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2009, à la réalisation des activités de promotion et de développement du tourisme d'affaires à Bordeaux en mettant notamment en œuvre des actions de promotion sur :

- le marché des congrès nationaux et internationaux,
- le marché des réunions d'entreprises nationales et internationales.

Article 2 – Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau, dans les conditions figurant à l'article 3 :

une subvention de 50 000 € (CINQUANTE MILLE EUROS) pour l'année civile 2009.

Article 3 – Conditions d'utilisation de l'aide

L'association Bordeaux Gironde Convention Bureau s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux, dans les conditions suivantes :

- la subvention sera utilisée pour la conduite de son plan d'actions pour l'année 2009 en annexe,
- l'association transmettra à la Ville de Bordeaux un bilan de son programme d'actions.

Au regard du budget prévisionnel annexé, la réalisation des activités s'élève à 379 187 € et la subvention municipale à 50 000 €.

Article 4 – Mode de règlement

Pour 2009, la subvention de la Ville de Bordeaux, à la réalisation des activités retenues, s'élève à 50 000 €.

Elle sera versée suivant le calendrier ci-après :

- 1er versement : 25 000 € dès signature de la présente convention,
- 2ème versement : 25 000 €, au mois de juin 2009.

Elle sera créditée au compte de l'association BORDEAUX GIRONDE CONVENTION BUREAU n° 30004 00320 00023637618 70, établissement : B.N.P. Bordeaux.

Article 5 – Conditions générales

L'association s'engage :

- 1) à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2) à déclarer sous 3 mois, à la Ville, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3) à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration,
- 4) à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5) à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6) à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7) à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant « association soutenue par la Mairie de Bordeaux ». Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse, ...).

Article 6 – Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 – Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 8 – Contrôle de la Ville sur l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

une copie certifiée de son budget,
une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
tout document faisant connaître les résultats de son activité.

La Ville de Bordeaux et l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau prévoient par ailleurs de se réunir, autant que de besoins, pour la mise en œuvre de la présente convention.

Article 9 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau.

Article 10 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
par l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau, 12 cours du XXX Juillet à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 3 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux,	Pour l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau,
Stephan DELAUX Adjoint au Maire Chargé du Tourisme, de la Promotion du Patrimoine et de l'Animation de la Ville	Christian DELPEUCH Président